

**ÉTUDE**  
**SUR LES ŒUVRES ET LES TRAVAUX**  
**DE M. CHENAVARD**

ARCHITECTE LYONNAIS (1).

---

La province compte dans le demi-jour de ses académies, de ses écoles, de ses bibliothèques, de ses sociétés savantes, bien des intelligences d'élite et des esprits vraiment supérieurs. Elle exerce donc, par cela même, une influence sérieuse sur les œuvres de la pensée. Si elle ne peut, comme on l'a dit, s'associer que de loin au mouvement artistique et littéraire dont Paris est le foyer, elle n'en conserve pas moins, avec l'autonomie des forces isolées, une action modératrice et certainement considérable sur tout ce qui est du domaine de la littérature et de l'art. Attachée, par les conditions mêmes de sa vie, aux habitudes du passé, elle maintient la règle et fixe la tradition; elle est le frein et le contrepoids des tendances novatrices que des besoins réels ne légitiment pas; elle consacre, en les adoptant, tous les progrès sanctionnés par la raison. Paris, c'est la pensée qui fermente et qui crée: la province, c'est la pensée qui réfléchit et qui juge. Il se produit en province peu d'œuvres originales; mais, grâce aux loisirs de la réflexion, l'esprit critique y est très-développé. Elle échappe à l'entraînement

(1) Notice lue à la Société éduenne, par M. J. Roidot, procureur impérial à Autun.